

### AGENT DE MANUTENTION

Filière : **TECHNIQUE**

Catégorie **C**

Placé(e) sous l'autorité du **Directeur des Services Techniques** et du **Responsable du Pôle Patrimoine Sportif – Logistique**.

#### MISSIONS

##### Principales

- Manutention et installation des moyens logistiques répondant aux besoins des évènements organisés par les services de la collectivité (déménagements, élections, feux d'artifices, ...), des associations et des manifestations soutenues ou portées par la Ville
- Collecte des déchets verts dans le respect du règlement annuel
- Portage, chargement et déchargement de marchandises et produits divers
- Entretien courant du matériel de manutention

##### Secondaires

- Renfort régulier des équipes des autres services de la Direction des Services Techniques suivant les directives du responsable de pôle, en étant placé dans ce cas sous l'autorité du chef de service ou du chef de l'équipe renforcée concerné.

#### COMPETENCES ET PROFIL

##### Savoirs

- Permis B et C indispensables,
- CACES (ou équivalent) R486 catégorie A et B (nacelle) et R482 catégorie F (télescopique) et habilitation électrique type B2 fortement recommandés

##### Savoirs faire

- Techniques de chargement d'un véhicule, répartition des masses
- Techniques de conduite de véhicules et d'engins
- Savoir lire un plan
- Connaissance des matériels et outillages
- Capacités physiques et manuelles, avec notamment des notions relatives aux gestes et postures
- Connaissance et application des règles en vigueur (hygiène et sécurité, fonctionnement des matériels et engins utilisés, port des E.P.I....)
- Sens du service public et de l'organisation

- Capacités d'initiatives dans le respect des compétences, des consignes données et des règles de sécurité

### **Savoirs être**

- Sens de l'écoute
- Travail en équipe
- Capacité d'initiative et réactivité
- Disponibilité
- Discrétion, confidentialité

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES À L'ACTIVITÉ**

- Astreintes hivernales (semaine et weekend), de novembre à mars selon les nécessités de services
- Astreintes relatives aux équipements sportifs selon l'organisation de la collectivité
- Travail le week-end et jours fériés possible selon les nécessités de services
- Déplacements fréquents sur les différents sites

**Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt.**

---

### **LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 22 mars 2024**

Par courrier à l'attention Madame le Maire  
Esplanade François Mitterrand  
BP 259 - 23006 GUERET Cedex  
Ou par mail à [personnel@ville-gueret.fr](mailto:personnel@ville-gueret.fr)